169822 - Les sept personnes qui seront abritées sous l'ombre d'Allah au jour de la Résurrection subiront elles un examen de compte?

question

Les sept personnes qui seront abritées sous l'ombre d'Allah le jour où il y'en aura pas une autre, entreront elles au paradis sans subir un examen de compte?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

D'après Imran ibn Houssein (P.A.a), le Prophète d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit: Soixante dix mille membres de ma communauté entreront au paradis sans avoir subi un examen de compte. Ils disent: qui seront-ils, ô Messager d'Allah?- Ce sont ceux qui ne sollicitent pas les guérisseurs (païens) ne comptent pas sur le mauvais augure et ne pratique pas le traitement traditionnel consistant à utiliser un fer chauffé puisqu'ils se fient à leur Maître.» (rapporté par al-Boukhari, 5270 et par Mouslim,321). Voilà quatre qualités dont les possesseurs ne subiront aucun examen de compte et ne seront pas châtiés. Quant aux autres qui ne possèdent pas ces qualités, ils subiront un examen de compte puis seront pardonnés.

D'après Safwan ibn Mouhriz, un homme interrogea Ibn Omar en ces termes: qu'entendez vous le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) dire à propos de l'entretien secret? Il dit: «l'un d'entre vous se rapprochera de son Maître au point de se mettre sous Sa protection. Le Maître lui dira alors: tu as fait ceci et cela. Le fidèle dira: oui. Puis le Maître dira encore: tu as encore fais ceci et cela . Le fidèle dira : oui. Après l'avoir amené à reconnaître ce qu'il a fait, le Maître dit: j'avais dissimulé tes faux pas dans votre première vie. Aujourd'hui, je te les pardonne.

Cheikh ibn Outhaymine (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit: Les musulmans confirment tous l'examen de compte au jour de la Résurrection. L'examen à subir par le croyant est décrit

comme suit: Allah se retirera avec le fidèle et lui fait confesser ses péchés au point de lui faire croire qu'il sera perdu..Puis il lui dit: je les avait dissimulé dans la vie première. Aujourd'hui, je te les pardonne. Puis on lui remet le registre contenant ses bonnes actions.

S'agissant des mécréants et des hypocrites, on les convoque devant les créatures: Voilà ceux qui ont menti contre leur Seigneur. Que la malédiction d'Allah (frappe) les injustes. (Coran,11: 18). Ceci fait partie d'un hadith rapporté par al-Boukhara et par Mouslim d'après un hadith d'Ibn Omar.

L'examen de compte concerne tous leshumains en dehors de ceux que le Prophète(Bénédiction et salut soient sur lui) a excepté. C'est-à-dire les soixante dix mille membres de la communauté, dont Oukasha ibn Mouhsin, qui entreront au paradis sans subir ni examen de compte ni châtiment.» hadith rapporté par al-Boukhara et par Mouslim.

Ahmad a rapporté dans un hadith reçu de Thawban et attribué (directement au Prophète) que chacun des soixante dix mille sera accompagné de soixante dix mille personnes. Ibn Khathir dit que le hadith est authentique et il a mentionné des versions qui le corroborent.» Extrait de charh loum'at. Al-i'tiquad, 1/38.

Cheikh al-Fawzan (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit: Voilà une immense grâce. Les autres créatures subiront un examen de compte; l'examen subi par les uns sera léger tandis celui affligé aux autres sera exhaustif. Extrait de i'anat al-moustafid, charh kitab at.-tawhid,1/87.

Le Même cheikh dit encore: le fait de faire quelqu'un confesser ses péchés signifie l'amener à les avouer. C'est comme cette expression citée dans ce hadith: connais-tu un tel péché? Connais tu un tel péché?

Parmi les croyants figurent des gens qui entreront au paradis sans avoir subi un examen de compte, conformément au contenu du hadith authentique relatif aux soixante dix milles personnes qui entreront au paradis sans avoir subi un examen de compte ni être châtié. L'examen de compte varie; il peut être léger comme c'est le cas de la revue, comme il peut impliquer une discussion serrée. Aicha rapporte dans un hadith cité dans les deux Sahih que le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) dit: Toute personne qui subira un (dur) examen de compte au

jour de la Résurrection périra. Je lui ai dit: Allah Très haut n'a –t-il pas dit: Celui qui recevra son livre en sa main droite,sera soumis à un jugement facile, (Coran, 84:7-8)? Le Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) dit: cela ne concerne que la revue car nul nesubira un examen minutieux de ses œuvres au jour de la Résurrection sans être châtié. Extrait de charh al-aquida al-wassityya,1/113.

En somme, le privilège mentionné dans le hadith: ils entreront au paradis sans avoir subi un examen de compte)sera réservé à ceux cités dans le hadith. S'agissant des autres humains, ils subiront l'examen de compte. Allah le sait mieux.